

# PRÉVENTION & RECOMMANDATIONS

lors de l'utilisation de chaufferettes et chauffages de terrasses



## UN CHAUFFAGE RENOUVELABLE ET INDIGÈNE ÉVIDEMMENT,

respectant l'environnement  
et en toute sécurité.



## 144 AMBULANCE 118 POMPIERS 117 POLICE

Votre chargé de sécurité  
communal saura vous  
renseigner.



## BASES LÉGALES ET TECHNIQUES À CONSULTER

sur les liens ci-dessous :



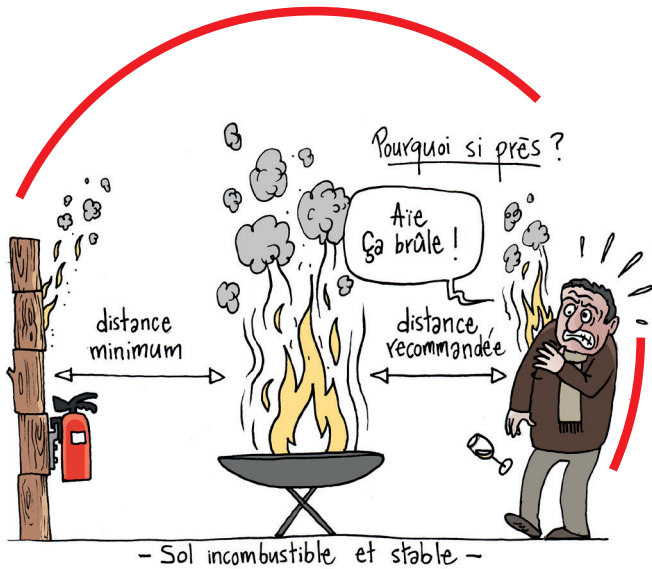
[www.vs.ch/web/sscm/documents-prevention](http://www.vs.ch/web/sscm/documents-prevention)

Service de l'énergie et des forces hydrauliques  
Service de l'environnement  
Office cantonal du feu

# PRÉVENTION & RECOMMANDATIONS

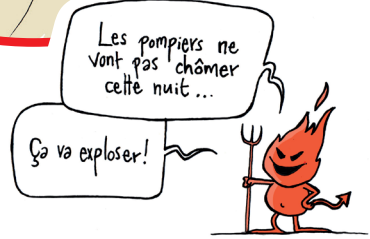
lors de l'utilisation de chaufferettes  
et chauffages de terrasses





# RESPONSABILITÉ

de l'exploitant et/ou du propriétaire



**ESPACE AÉRÉ**  
**DISTANCE**  
**SOL ADÉQUAT**  
**VIGILANCE**



En effet, les  
chaufferettes sont  
sous la responsabilité  
de celui qui les exploite.

C'est à lui de veiller  
à ce que les mesures  
de sécurité ci-contre  
soient respectées  
ainsi que les bases  
légalés concernées.